



Année universitaire 2021/2022

EXAMENS DE LICENCE - Semestres impairs (1-3-5) – Session de rattrapage

Code UE : LLA3E20- LLA3E2A

Libellé UE : Histoire moderne : fondements institutionnels et politiques

Durée de l'épreuve : 4h00 Régime d'étude concerné : RNE+RSE

Documents autorisés : Aucun P1/

Cochez si le sujet doit être rendu avec la copie à la fin de l'épreuve

Vous traiterez **au choix** l'un des deux sujets suivants :

Sujet 1 : Dissertation.

La France de Louis XIV : un royaume domestiqué ?

Sujet 2 : Commentaire de document

Dati, secrétaire de l'Academia della Crusca, à Florence, s'offre en 1665 d'écrire un portrait de Louis XIV, qui paraîtra en italien en 1669. Dans une lettre rédigée en italien, Jean Chapelain (1595-1674), un des piliers de l'Académie, lui suggère les principaux éléments de sa description.

« De l'origine de ce sujet royal, il serait excessif d'en faire ici mention, étant celle qu'elle n'a pas d'égale, par l'antiquité et la série ininterrompue des princes souverains et absolus, comme nous les appelons, parmi les Chrétiens, et encore moins parmi ceux d'autres rites qui sont dispersés de par l'univers. Il n'est pas possible qu'en aucune façon Votre Seigneurie Illustrissime en ignore jusqu'aux moindres circonstances. [...] J'en dirais autant de son heureuse naissance, fortement désirée, longuement attendue et presque inespérée, de telle manière qu'il semble que le ciel, ayant décidé de faire un prince miraculeux, l'ait différé pour nous la faire sentir plus grande et l'ait produite plus par voie miraculeuse que par voie naturelle.

Quant à son éducation, comme son père vint à lui manquer à peine sorti du berceau, on ne pouvait lui en donner une plus sainte ni plus honnête que celle qu'il eût de sa Sérénissime mère et de son Éminence le cardinal Mazarin son parrain et principal ministre dans toutes les disciplines qui convenaient à son âge et à sa dignité royale, parmi encore les guerres étrangères et les turbulences intérieures dans lesquelles ses tendres années se sont passées. Si bien que, dans toutes sortes de circonstances, à l'étonnement de tous, on l'a vu donner d'illustres preuves de maturité et de courage. [...]

15 Sur ces deux bases très solides s'est élevé l'édifice majestueux des opérations militaires. Par leur renom, elles furent les superbes degrés qui lui permirent de monter jusqu'au temple de la paix qu'il ouvrit par l'épée à l'instant même où, par sa bonté et son autorité, il fermait celui de la guerre pour le bienfait du genre humain et pour le salut de ses propres ennemis, se contentant de les avoir terrifiés sans vouloir retirer aucun autre fruit de sa victoire, si ce n'est de les soulager de la main même qui les aurait soumis.

20 Ayant pacifié le monde, et rendu la tranquillité à ses états, il se refusa le repos qu'il avait donné aux autres, estimant de son devoir d'extirper en tout et partout ces zizanies malignes qui avaient hélas germé et s'étaient multiplié au bruit de l'artillerie et à l'ombre des étendards. Pour aplanir la route au soulagement des peuples opprimés par les impôts et affaiblis par une aussi longue agitation, il s'appliqua totalement, quoique avec la modération requise par la justice, à revoir les comptes de ses trésoriers, en commençant par la tête, et en

25 poursuivant par les autres membres tout aussi coupables, encore que son esprit le poussât plus vers la miséricorde que vers la rigueur. [...]

Dans le but d'établir immuablement la paix, ainsi que de prévenir les mouvements intérieurs de ses provinces, il résolut avec fermeté de conserver ses armées sans jalousie de ses voisins, en répartissant ses troupes d'élites dans ses forteresses des frontières, troupes qui en apparence seront commandées par les gouverneurs des

30 forteresses, mais en fait par leurs propres chefs. [...]

Dans la même intention, il a déclaré vouloir régulariser et abrégier l'administration de la justice, pour la faire rendre à ses peuples à moindre frais et plus rapidement. [...]

Avec encore l'intention de redresser les torts des sujets et de leur faciliter le retour à l'opulence d'avant, il a créé parmi eux, avec d'importants privilèges et des aides libérales, les arts mécaniques et diverses

35 manufactures pour fabriquer dans son royaume toute sorte de produits, draps, tapisseries, linges, et autres choses semblables, et a interdit, sous de graves peines, d'importer d'un autre pays tout ce qui se peut tisser ou fabriquer chez nous. [...]

Les dons de son âme, amour et crainte de Dieu, justice égale, constance inébranlable, valeur héroïque, prudence incomparable, tendresse et affection envers son Auguste mère et son Sérénissime frère, assiduité à

40 la barre du gouvernement, choix très sûr, absence de passions, indépendance absolue, économie sans avarice, magnificence dans les édifices, les fêtes, les carrousels, les ballets, les festins, les habits, les peintures, les décorations, les livrées, les meubles, et en général dans toutes les choses qui appartiennent à sa royale personne. [...] Celles du corps sont une stature excédant l'ordinaire, une présence majestueuse, une vie élevée et désinvolte, un aspect serein et grave, un regard qui terrifie malgré sa douceur et se fait respecter, une grâce

45 d'ange, une parole suave et pleine d'autorité, une vigueur infatigable dans les exercices militaires, alliée à une habileté qui rend libre et gracieux chacun de ses mouvements et actions. »

Source : Florence, Bibliothèque Nationale centrale, fonds Baldovinetti 258, lettre 53, publié par Françoise Waquet, « Louis XIV par Chapelain, héros de la Renaissance et renaissance du héros », dans *Studi francesi*, XXX, 1986, p.248-251.